



139 rue de Bercy – bâtiment Vauban – Télédéc 627 – 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr - Tél. : 01.53.18.83.03 - www.sprim-fo.org

Revue de presse du 10 juillet 2025

Presse – Actualités

- [La France et le Royaume-Uni renforcent leur coopération dans la dissuasion nucléaire et les missiles – Les Echos](#)
- [Assurance maladie : le Medef propose «jusqu'à 6,5 milliards» d'économies en 2026 – Le Figaro](#)
- [«Sans le crédit d'impôt, je n'en ai plus les moyens» : ces Français inquiets d'un coup de rabot sur l'emploi à domicile – Le Figaro](#)
- [Chute de la natalité : mais où sont passés nos bébés ? - L'Express](#)
- [Trump annonce des droits de douane de 50% sur le cuivre et menace de punir le Brésil - AFP](#)
- [Les financements en faveur du climat en France ont diminué en 2024 : une première depuis dix ans – Le Figaro](#)

ARTICLES DE PRESSE

La France et le Royaume-Uni renforcent leur coopération dans la dissuasion nucléaire et les missiles – Les Echos

À l'occasion du sommet franco-britannique concluant ce jeudi la visite d'Etat d'Emmanuel Macron au Royaume-Uni, les deux pays doivent aussi annoncer un potentiel quintuplement de leurs forces expéditionnaires communes.

La France et le Royaume-Uni ont annoncé mercredi soir que les deux pays étaient prêts à « coordonner » leur dissuasion nucléaire pour protéger l'Europe de toute « menace extrême ». Cette évolution de leur doctrine est présentée comme majeure et s'inscrit dans le contexte de la dégradation de la sécurité européenne après l'agression russe en Ukraine et l'incertitude relative à la solidarité américaine.

À l'occasion d'[une visite d'Etat du président français au Royaume-Uni](#), Emmanuel Macron et le Premier ministre britannique Keir Starmer vont signer jeudi une déclaration, qui « affirmera pour la première fois que les moyens de dissuasion respectifs des deux pays sont indépendants mais peuvent être coordonnés », ont indiqué le ministère britannique de la Défense et l'Elysée.

« Réponse des deux pays »

Ils ajoutent « qu'il n'existe aucune menace extrême sur l'Europe qui ne susciterait une réponse des deux pays ». La souveraineté sur la décision d'engager le feu nucléaire reste entière, mais « tout adversaire menaçant les intérêts vitaux du Royaume-Uni ou de la France pourrait être confronté à la puissance des forces nucléaires des deux nations », est-il affirmé.

Selon la présidence française, « un groupe de supervision nucléaire », coprésidé par l'Elysée et le Cabinet Office britannique, sera chargé de « coordonner la coopération croissante dans le domaine de la politique, des capacités et des opérations ».

La France et le Royaume-Uni, les deux seuls pays européens dotés de l'arme nucléaire, ont des profils différents dans leur dissuasion. La France a une composante aéroportée et une composante océanique. Les Britanniques ont

seulement une composante océanique. Ils ont cependant [annoncé le mois dernier](#) l'achat à l'industrie de défense américaine de douze avions F-35A capables de transporter des ogives nucléaires pour reconstituer leur composante aéroportée. Contrairement à la France, le Royaume-Uni a assigné ses forces nucléaires dans la planification OTAN.

Renforcer Lancaster House

Ce renforcement de la coopération en matière de défense promet d'être une annonce forte du sommet bilatéral franco-britannique que doivent présider Keir Starmer et Emmanuel Macron jeudi à Downing Street.

Mais les deux pays doivent aussi annoncer une accélération du programme conjoint de missiles fabriqués par la société [MBDA](#), dont les principaux actionnaires sont BAE Systems (37,5 %) et Airbus (37,5 %), l'italien Leonardo détenant les 25 % restant.

En 2010, année des Traités de Lancaster House, les deux pays avaient décidé de la mise en place d'un futur missile antinavire ou missile de croisière. La phase de développement de ce missile va être lancée, sera-t-il annoncé ce jeudi. Il a par ailleurs été décidé que les deux pays développeront ensemble la prochaine génération du missile d'interception aérienne Meteor. Ils déclareront aussi vouloir poursuivre les travaux dans l'initiative ELSA, pour la frappe à longue portée.

De brigade à corps d'armée

Si les deux pays veulent continuer d'approfondir leur interopérabilité, notamment dans leurs futurs systèmes de combat aérien, ils vont également annoncer un potentiel quintuplement de leurs forces expéditionnaires communes (CJEF), aujourd'hui au coeur de la planification sur le possible déploiement de forces en Ukraine.

Elle est aujourd'hui composée de deux brigades, qu'Ed Arnold, du RUSI, avait [estimées dans nos colonnes](#) de 5.000 hommes chacune. Du niveau actuel de brigade, cette force va accéder à celui de corps d'armée.

L'Ukraine sera d'autant plus au coeur des discussions que Keir Starmer et Emmanuel Macron doivent, en marge du sommet, présider jeudi une réunion en visioconférence de la coalition des volontaires, à laquelle devraient participer des représentants américains, selon l'Elysée.

Avec AFP.

* * *

Assurance maladie : le Medef propose «jusqu'à 6,5 milliards» d'économies en 2026 – Le Figaro

Pour son président Patrick Martin, le meilleur moyen de pérenniser le système de santé «est de réunir les conditions pour que les déficits se résorbent».

Le Medef a présenté mercredi 9 juillet 93 propositions pour maîtriser la croissance des dépenses de santé et «pérenniser» l'Assurance maladie, avec *«jusqu'à 6,5 milliards d'économies mobilisables»* dès le prochain budget de la Sécurité sociale. *«Le meilleur moyen de pérenniser le système de santé, c'est de réunir les conditions pour que les déficits se résorbent, alors qu'on sait que la demande de santé va augmenter au fil des ans du fait de la démographie»*, a indiqué Patrick Martin, le président du Medef, en présentant les propositions.

«Le Medef est légitime à s'exprimer» sur ce sujet, *«car les employeurs financent à hauteur de 110 milliards directement ou indirectement le système de santé, à travers les cotisations patronales, les dispositifs de prévoyance et les cotisations Accidents du travail/Maladie professionnelles»*, a-t-il estimé. Dans ses propositions, l'organisation patronale recommande notamment *«d'instaurer un ou plusieurs jours de carence d'ordre public non indemnisés par la Sécurité sociale et non pris en charge par les employeurs»*. Au troisième arrêt de travail d'un salarié dans l'année civile, le délai de carence pourrait également ne plus être pris en charge, suggère le Medef, selon qui cette disposition est déjà en vigueur dans le secteur de la banque. Les indemnités journalières versées par la Sécurité sociale pourraient être forfaitisées (rendues identiques pour tout le monde), pour simplifier leur gestion, indique également le Medef.

La pertinence des soins à revoir

«Les indemnités journalières oscillent aujourd'hui entre 0,5 et 0,7 Smic» a souligné Yves Laqueille, vice-président du conseil de l'Assurance maladie où il représente le Medef. *«Au regard de la complexité»* de gestion, *«mettre un forfait rendrait les choses plus aisées»*, a-t-il indiqué. *«Évidemment il ne faudrait pas que l'État impose»* un nivellement par le bas à 0,5 Smic, ce qui pénaliserait les salariés n'étant pas couvert par un dispositif complémentaire, du fait notamment leur ancienneté insuffisante, a-t-il ajouté.

Dans ses propositions, le Medef met un accent particulier sur un effort de qualité et la pertinence des soins. Il est partisan *«de faire de l'espace numérique de santé (Mon*

Espace Santé) un passage obligé», en «systématisant sa consultation par les médecins, pour certaines prescriptions, afin d'éviter les examens redondants». Il suggère de «construire des indicateurs de qualité et de performance des pratiques professionnelles» des soignants, «à commencer par les 10 pathologies chroniques les plus répandues». La qualité pourrait être «intégrée pleinement dans la rémunération» des hôpitaux publics et privés en «réservant les augmentations tarifaires aux établissements qui démontrent une réelle augmentation de la qualité», indique-t-il.

* * *

«Sans le crédit d'impôt, je n'en ai plus les moyens» : ces Français inquiets d'un coup de rabet sur l'emploi à domicile – Le Figaro

TÉMOIGNAGES - Bercy réfléchit à réduire cette niche fiscale dont bénéficient plus de 4 millions de foyers par an. Si la garde d'enfants et l'accompagnement des personnes âgées ne devraient pas être pas concernés, les plans de l'exécutif font douter de nombreux ménages.

«Je suis très remonté (...) Ils ne peuvent pas changer ces règles du jour au lendemain sans préavis, c'est honteux», lâche Victor. Ce trentenaire parisien voit avec méfiance, voire colère, la piste examinée par le gouvernement d'un remaniement du crédit d'impôt lié à l'emploi à domicile. Une perspective inquiétante, pour ce père de deux bambins, qui fait travailler chez lui une jeune femme pour garder ses enfants et faire le ménage. Un soutien indispensable à la reprise du travail de son épouse après son congé maternité, et dont la famille devrait se passer si elle n'était pas aidée financièrement. «Les gens rentrent ça dans leur équation financière, si l'État retire ses aides, ça ne passe plus», dénonce-t-il, inquiet de voir la facture s'envoler.

Garde d'enfants, soutien scolaire, assistance aux personnes âgées, aides ménagères, petits travaux de jardinage ou de bricolage... Tous ces services octroient aux contribuables un crédit d'impôt sur le revenu égal à 50% des dépenses effectivement supportées, jusqu'à 12.000 euros par an pour un foyer sans enfant. Soit un avantage fiscal plafonné à 6000 euros par an. Une politique sociale qui pèse lourdement sur les finances publiques : dans un contexte budgétaire restreint, et alors que le gouvernement cherche à faire 40 milliards d'euros d'économies, cette aide constitue la deuxième dépense fiscale la plus coûteuse. Plus de 6,7 milliards d'euros en 2024, selon un rapport de la Cour des comptes.

Depuis plusieurs semaines, Amélie de Montchalin est très claire sur le sujet : s'il n'est pas question de toucher à la garde d'enfants, ni à l'accompagnement des personnes âgées, la ministre chargée des Comptes publics s'interroge sur l'utilité de maintenir des aides pour les cours de sport à domicile, les jardiniers ou encore le serveur de mariage, par exemple. Au total, pas moins de 26 métiers de services à la personne bénéficient actuellement de cet avantage fiscal. «Est-ce que c'est le bon périmètre ? Est-ce que

c'est un bon taux de remboursement ? Quel est le bon équilibre entre le travail au noir qu'on ne veut pas encourager et le bon usage de l'argent public ?», a-t-elle questionné mi-juin, invitée sur RTL.

«Nous réduirons le nombre d'heures»

Ces plans aux contours encore flous inquiètent Victor, qui s'interroge : *«S'ils ne touchent pas à la garde d'enfants, qu'en est-il pour la partie ménage ?»*. Les travaux ménagers, relatifs à l'entretien de la maison, tout comme le jardinage, représentent une large moitié de ce crédit d'impôt. Plusieurs Français interrogés expliquent qu'une limitation de ce dispositif les forcera à faire des arbitrages budgétaires. *«Si les aides baissent, nous réduirons sûrement le nombre d'heures de ménage»*, assure Alain, qui explique être issu de la classe moyenne. Jeune papa, le trentenaire est même persuadé qu'une réduction des crédits d'impôt pourrait *«creuser encore plus les inégalités»* entre ceux qui seront capables de s'offrir ces services et tous ceux pour qui cela deviendra un luxe. Sans oublier, pointe-t-il, *«les travailleurs précaires qui font le ménage et risquent d'avoir une perte de revenu, au bout de la chaîne»*. *«Notre femme de ménage a déjà dû changer de logement et s'éloigner de ses clients parce que son loyer coûtait trop cher. Si elle a moins d'heures de travail, je ne sais pas comment elle va s'en sortir»*, insiste-t-il.

De son côté, Suzanne, jeune retraitée, explique elle aussi que *«sans cette aide»*, elle *«devrait se séparer de son aide ménagère»*. *«Si les crédits d'impôts baissent, il ne nous sera plus possible d'employer notre femme de ménage déclarée autant d'heures»*, abonde Adèle. Cette mère de famille parisienne se posera alors la question *«de diminuer les heures»* ou *«de revenir à une part payée en cash»*, au noir. À contrecœur, promet-elle.

D'autres se montrent plus ouverts à une limitation des contours du crédit d'impôt face aux abus. Aujourd'hui retraitée, Marie ne semble ainsi pas étonnée que son cours de yoga, *«organisé à l'époque dans son cabinet d'avocat»*, puisse ne plus être remboursé. Celle qui estime en avoir *«bien profité»* concède que les impôts *«ne servent pas à ça»*. *«Il y a eu un dévoiement de ce dispositif, c'est parti de l'emploi à domicile pour la garde d'enfants et l'aide aux personnes âgées, et maintenant, beaucoup l'utilisent pour refaire la peinture ou leur jardin. Je suis tout à fait d'accord avec le fait de restreindre ces crédits d'impôt»*, s'emporte Gabrielle, encore étonnée du fait que *«certains abusent du système»*. La septuagénaire se dit prête à garder sa femme de ménage, en la déclarant, quand bien même les aides viendraient à se tarir.

«Tout le monde y gagne»

De leur côté, les professionnels du secteur défendent le dispositif : celui-ci *«est souvent présenté comme une niche fiscale, mais ce n'est pas ça, ce n'est pas un investissement qui rapporte de l'argent»*, soutient Maxime Aiach. Le dirigeant du groupe Domia (Academia/ Shiva) souligne que l'emploi à domicile a été popularisé grâce au plan Borloo - du nom de Jean-Louis Borloo alors ministre de l'Emploi sous Jacques Chirac - qui avait *«pour objectif de rendre ces services compétitifs par rapport au*

travail au noir». Et «ça fonctionne puisque plus de 4 millions de personnes y ont recours chaque année, ce n'est pas rien», insiste-t-il. Depuis 2022, le crédit d'impôt instantané - qui permet de ne plus avancer l'argent et d'être défiscalisé tout de suite - n'a fait qu'accélérer les choses : «*Contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce ne sont pas seulement les gens aisés qui profitent du système, mais tout le monde*», avance le chef d'entreprise, affichant 150.000 élèves suivis par des professeurs d'Academia, et 250.000 familles clientes de Shiva.

Et de citer une étude de l'Ifop sur les «*perceptions et impacts du crédit d'impôt sur le recours aux services à la personne*», parue en juin 2025. Il y apparaît que pour 94% de la population, le crédit d'impôt a renforcé l'intention d'avoir recours à ces prestations, voire a été décisif. S'il venait à disparaître, 28% de sondés estiment être prêts à avoir recours à du travail non déclaré. Un effet contreproductif, dans la mesure où n'importe quel coup de rabot sur cette niche constituerait une «*destruction économique massive*», selon Brice Alzon, président de la Fédération des entreprises de services à la personne (FESP). «*Pour un euro dépensé via ce dispositif, l'État récolte entre 1,50 euro et 1,80 euro*», notamment via des cotisations sur salaires dans un secteur souvent propice au travail au noir, argumente-t-il. Un point de vue martelé par les professionnels du secteur, qui ne souhaitent ni un abaissement du taux, ni une suppression pure et simple du dispositif pour certains secteurs.

* * *

Chute de la natalité : mais où sont passés nos bébés ? -

L'Express

L'édito d'Eric Chol. La dénatalité se poursuit, en Europe comme ailleurs. Avec le risque de rebattre les cartes du pouvoir.

Des berceaux et des cercueils. Voilà, en condensé, à quoi ressemble la démographie. Et entre ces deux bornes, l'incroyable histoire de l'humanité. Car l'étude des populations, loin de se résumer à de longues séries statistiques – encore faut-il en disposer — peut se lire comme la géographie du pouvoir. Avec des pays (une majorité) à la baisse, et quelques-uns à la hausse. Aristote, malthusien avant l'heure, affirmait qu'"un grand Etat n'est pas la même chose qu'un Etat peuplé". Mais l'inverse est encore plus vrai. "La démographie, c'est le destin" aurait dit le philosophe Auguste Comte. La formule fait toujours mouche. Une population qui s'étirole, c'est un pays qui s'éteint à petit feu. [On pourrait parler du Japon](#), de la Corée du Sud, de la Bulgarie. Ou de la Chine, encore récemment première puissance démographique mondiale. L'Empire du Milieu a beau avoir mis fin à la politique de l'enfant unique, ses maternités sont de plus en plus désertées. En 2024, on n'a compté que 9,5 millions de bébés chinois, contre 19 millions en 2016. Inquiet, Pékin ouvre en grand la manne des subventions pour chaque nouvelle naissance. Comme si l'argent suffisait à redresser un taux de fécondité...

La France, elle aussi, a du souci à se faire. Longtemps perçue comme une exception dans le grand hiver démographique européen, elle n'échappe plus au décrochage. Avec même [un certain dynamisme dans sa chute](#), puisque son taux de fécondité s'établit désormais à 1,62 enfant par femme. En 2027, le nombre de décès va dépasser celui des naissances. Les causes sont multiples : infertilité, difficulté des modes de garde, crise du logement, anxiété de l'époque... Sans que l'on sache vraiment pourquoi les jeunes générations procréent moins que leurs aînées. A ce rythme, c'est le continent européen qui est menacé : selon Eurostat, sa population va diminuer de 108 millions d'habitants d'ici à 2080. Finie l'Europe ? Vive les Etats-Unis ! Certes, à côté des usines à bébés (Inde, Afrique), le pays de [Donald Trump](#) demeure un Petit Poucet. Mais une puissance qui continue à croître : après la barre des 300 millions d'habitants au début des années 2000, les Etats-Unis devraient franchir le cap des 400 millions avant 2050. Grâce notamment à l'immigration, corde de rappel des pays à la natalité chancelante.

On ne saura jamais, faute de données précises, si la Grèce ou l'Empire romain ont succombé à cause de leurs faiblesses démographiques. Mais ce qui est certain, c'est que leurs dirigeants prêtaient déjà une grande attention au sujet. L'historien Polybe écrivait au II^e siècle avant notre ère : "La Grèce entière souffre d'un arrêt de procréation et d'une disette d'hommes telle que les villes sont dépeuplées parce que les hommes de l'époque, aimant le luxe, l'argent, et aussi la paresse, ne veulent plus se marier, ou s'ils se marient, élever une famille, et qu'ils consentent tout au plus à avoir un ou deux enfants pour les laisser riches et les nourrir dans le luxe" (Polybe XXXVIII, 4, cité par Jean Bérard, *Population*, 1947). Comme si la démographie pouvait se résumer à une question de morale...

* * *

Trump annonce des droits de douane de 50% sur le cuivre et menace de punir le Brésil - AFP

Le Brésil et le cuivre sont les deux nouvelles cibles de l'offensive douanière de Donald Trump, le premier au nom de la défense de l'ex-président Jair Bolsonaro, jugé pour tentative de coup d'Etat, et le deuxième en vue de protéger la "sécurité nationale".

"J'annonce une surtaxe de 50% sur le cuivre, qui entrera en vigueur le 1er août 2025, après avoir reçu une évaluation approfondie en matière de sécurité nationale", a déclaré mercredi le président américain sur son réseau social, sans doute en référence à une enquête du département du Commerce.

"Le cuivre est le deuxième matériau le plus utilisé par le ministère de la Défense!", a-t-il tempêté, évoquant les besoins du pays pour construire des semi-conducteurs, avions, navires, munitions, centres de données et systèmes de défense anti-missiles, entre autres.

Au nom du rééquilibrage des relations commerciales au profit des Etats-Unis, Donald Trump a imposé en avril une surtaxe plancher de 10% sur les importations, y compris si elles ne peuvent être produites sur place, mais avec des exemptions, notamment pour l'or, le cuivre, le pétrole et les médicaments.

Il est revenu mardi sur ces exceptions, envisageant par exemple une surtaxe de 200% sur les produits pharmaceutiques et de 50% sur le cuivre - une menace qui a fait s'envoler le cours du métal de près de 10% à New York mardi, dépassant son sommet historique.

Si les droits de douane sur le cuivre entrent en vigueur, les prix des biens fabriqués avec ce métal (réfrigérateurs, voitures, etc) pourraient grimper, comme pour les autres produits surtaxés à l'importation.

- Brésil -

Mercredi le président américain a aussi annoncé une surtaxe de 50% sur les produits brésiliens, jusqu'ici épargnés, car les Etats-Unis dégagent un excédent commercial dans leurs échanges avec le géant sud-américain.

Dans un courrier adressé à son homologue Lula, M. Trump affirme que ces droits de douane seront imposés en réponse aux poursuites lancées contre Jair Bolsonaro, jugé dans son pays pour tentative de coup d'Etat.

"La manière dont le Brésil a traité l'ancien président Bolsonaro (...) est une honte internationale", écrit M. Trump dans son courrier, estimant que les poursuites contre l'ex-dirigeant brésilien d'extrême droite sont "une chasse aux sorcières (qui) doit cesser immédiatement".

"Toute mesure de hausse des droits de douane de manière unilatérale aura une réponse à la lumière de la Loi brésilienne de réciprocité économique", a répondu le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva dans un communiqué.

Depuis lundi, une vingtaine de pays ont reçu un courrier annonçant la surtaxe qui s'appliquera à compter du 1er août sur leurs produits entrant aux Etats-Unis.

Dans le détail, les produits algériens devraient être taxés à 30% (inchangé par rapport à l'annonce initiale de début avril), tout comme ceux provenant de Libye (-1 point de pourcentage), d'Irak (-9pp) et du Sri Lanka (-14pp), ceux provenant de Moldavie et du Brunei le seront à 25% (respectivement -6pp et +1pp). Quant aux produits philippins, la surtaxe sera de 20% (+3pp).

Lundi, quatorze capitales, principalement d'Asie, avaient reçu une lettre, avec une surtaxe allant de 25% (Japon, Corée du Sud, Tunisie notamment) à 40% (Laos et Birmanie) en passant par 36% (Cambodge et Thaïlande).

- Pause prolongée -

Donald Trump avait affirmé mardi qu'il comptait envoyer d'autres lettres cette semaine, notamment vers l'Union européenne (UE).

Mercredi, un porte-parole de la Commission européenne a assuré que l'UE comptait parvenir à un accord avec les États-Unis "dans les prochains jours".

L'objectif de l'UE est d'éviter toute surtaxe (au-delà du plancher de 10%), avec des exemptions pour des secteurs clés tels que l'aéronautique, les cosmétiques et les boissons alcoolisées.

Initialement, les nouvelles surtaxes devaient commencer à être collectées le 9 juillet, après un précédent report, mais M. Trump a signé en début de semaine un décret pour repousser la date au 1er août.

Dans ses lettres, M. Trump assure que toute riposte sera sanctionnée par une surtaxe additionnelle de même ampleur.

Le président américain avait annoncé début avril des droits de douane punitifs allant jusque 50% sur les produits des pays ayant un excédent commercial avec les Etats-Unis, avant d'instaurer, face à la panique des marchés, une pause de 90 jours afin de négocier des accords bilatéraux.

Pour l'heure, seuls deux ont été annoncés, avec le Royaume-Uni et le Vietnam, alors qu'un compromis a été paraphé avec la Chine.

* * *

Les financements en faveur du climat en France ont diminué en 2024 : une première depuis dix ans – Le Figaro

DÉCRYPTAGE - Hors crise Covid, ces investissements n'avaient pas connu de baisse depuis 2015, signale l'Institut de l'économie pour le climat.

Sale temps pour les « investissements climat ». Pour la première fois depuis dix ans - crise sanitaire exceptée -, les dépenses contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ont diminué en 2024 en France, alerte l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) dans la dernière édition de son panorama des financements climat. Au total, 102 milliards d'euros ont été consacrés au climat l'année dernière, ce qui représente une baisse d'environ 5 % par rapport à 2023.

Cette réduction des investissements réalisés par les entreprises, les ménages, les collectivités et l'État en faveur de la transition écologique s'inscrit dans un contexte économique tendu. Secteur le plus touché, la rénovation énergétique a été victime de « *la montée des taux d'intérêt, qui a limité le nombre de nouveaux projets de construction* », pointe le rapport. MaPrimeRénov', mise en pause depuis juillet pour mieux lutter contre la fraude, est par exemple dans le viseur de Bercy. La principale aide à la rénovation énergétique pourrait bien être fusionnée avec les certificats d'économie d'énergie (CEE). Une telle mesure « *aboutirait à réduire le volume total de l'aide apportée aux ménages* », prévient le document.

Parmi les financements qui marquent le pas, les aides à l'acquisition de véhicules électriques ou hybrides ont également subi un coup de rabot à la suite de la suppression de la prime à la conversion. Toutefois, la seconde édition du programme de leasing social devrait venir « *compenser la stagnation des immatriculations* », espèrent les auteurs du rapport.

Reviements politiques

Du côté des énergies, même si le déploiement du renouvelable électrique s'accélère, les investissements fossiles ont augmenté de 2 % en 2024. Une envolée provoquée par divers revirements politiques. « *Le palier d'émissions de la réglementation européenne sur les véhicules neufs a été rendu plus flexible, ce*

qui prolonge le recours aux fossiles », déplorent Hadrien Hainaut et Maia Douillet, chercheurs à l'I4CE. Par ailleurs, les investissements dans les secteurs des transports « progressent sans se décarboner ».

L'écologie a pris sa part du redressement des finances publiques avec deux vagues de coupes en 2024 et 2025

Hadrien Hainaut et Maia Douillet

Envisageant une stagnation des financements à 103 milliards d'euros pour 2025, l'institut recommande d'augmenter de 87 milliards d'euros les investissements (dont 52 milliards de dépenses publiques) à l'horizon 2030 pour atteindre les objectifs fixés par la France dans le cadre de sa « stratégie climat ». Mais ce vœu pourrait bien se heurter à un mur, celui des économies budgétaires. *« L'écologie a pris sa part du redressement des finances publiques avec deux vagues de coupes en 2024 et 2025. On ne fera pas la planification avec moins de soutien qu'aujourd'hui »,* préviennent Hadrien Hainaut et Maia Douillet.

En ces temps d'incertitude, la parole du premier ministre sera écoutée avec attention. François Bayrou doit en effet dévoiler le 15 juillet prochain les grands axes de son projet de budget pour 2026. *« On attend (de lui) un rappel du cap qui doit être de continuer à réduire nos émissions pour atteindre la neutralité carbone, lancent les chercheurs. On se doute que la contrainte est forte, mais l'impasse serait d'en faire un impensé. »*

* * *

Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2025](#) accompagné du paiement correspondant.